

Règlement 2026

La commune de Niederhausbergen, dans le cadre d'Octobre Rose, organise cette marche/course dimanche 27 septembre 2026 en faveur de la recherche contre le cancer féminin comme masculin et de la promotion de sa prévention et de son dépistage. À ce titre, l'intégralité des droits d'inscriptions des participants à la marche/course est reversée à la Ligue contre le cancer, comité du Bas Rhin.

Article 1 : La Niedergeoise se déroule sur un parcours d'environ 5,5 Km et est ouverte à toutes et tous. Les participants en dessous de 14 ans devront être accompagnés par leurs parents. Les mineurs de 14 à 17 ans, non accompagnés, devront fournir une autorisation parentale. Date de clôture des inscriptions : **vendredi 25 septembre 2026.**

Le départ, fixé à 10 heures et 30 minutes, et l'arrivée auront lieu au **parking de l'Espace Nieder', allée des Terres du Sud à Niederhausbergen.** Un accueil sera assuré à partir de 9h45.

Article 2 : La Niedergeoise n'est pas une compétition sportive, n'est pas chronométrée, ne fait pas l'objet d'un classement, aucun temps maximum n'est fixé et aucune récompense n'est attribuée. En conséquence, les participants ne sont pas tenus de fournir un certificat médical; chacun jugeant de ses propres capacités et y participant sous sa seule responsabilité. Une assistance secouriste sera toutefois assurée. Les participants doivent respecter toutes les mesures sanitaires instaurées par les autorités ou les organisateurs en vigueur à cette date.

Article 3 : Les bulletins d'inscription et le règlement de l'épreuve sont disponibles sur le site internet de la Mairie à l'adresse suivante : [https:// www.niederhausbergen.fr](https://www.niederhausbergen.fr)

Article 4 : Pour être prise en compte, l'inscription doit comporter, le bulletin d'inscription dûment rempli et signé, intégrant le consentement des participants à faire figurer leurs coordonnées sur le fichier de l'événement (Règlement général de protection des données), l'autorisation parentale signée pour les mineurs, et le chèque de règlement à l'ordre de la Ligue contre le Cancer. Ne seront prises en compte que les inscriptions signées, accompagnées du règlement par chèque. Par ailleurs, il est précisé qu'aucun remboursement ne pourra intervenir quel que soit le motif (absence du participant, annulation de la manifestation ou limitation du nombre par ex.), les sommes perçues étant intégralement versées à la Ligue contre le cancer, Comité du Bas Rhin. Le T-shirt attribué aux inscrits, dans la limite du stock disponible, sera à retirer avant la manifestation les :

**Samedi 19 septembre de 10h00 à 15h00,
Vendredi 25 septembre de 10h00 à 19h00,
Samedi 26 septembre de 9h00 à 13h30,**

à l'Espace Nieder'

sur présentation d'une pièce d'identité, pas de retrait possible le jour de la manifestation

Article 5 : Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile souscrite auprès de Groupama. Il est toutefois rappelé que chacun participe à la manifestation sous sa propre responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de pertes, de vols ou détériorations pouvant survenir pendant la manifestation. Il est précisé qu'il n'y a pas de vestiaire organisé.

Article 6 : Afin d'assurer au mieux la sécurité de l'événement, les vélos et trottinettes, et les casques/oreillettes audios sont interdits sur le parcours.

Article 7 : Les participants autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits partenaires ou médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître.

Article 8 : Conformément à la loi informatique et libertés modifiée par le règlement sur la protection des données, les participants peuvent retirer à tout moment leur consentement d'utilisation de leurs données et disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des informations les concernant, par courrier à la Mairie de Niederhausbergen, 7 rue de Hoenheim, 67207 Niederhausbergen. Les données sont conservées pendant 5 ans maximum.

Article 9 : La signature du bulletin d'inscription implique l'adhésion expresse au présent règlement et le consentement à figurer dans le fichier des participants dont les finalités sont la gestion de l'événement et la transmission d'informations aux inscrits